

Bages Badminton Club

Règlement particulier TDJ du 10/05/2025

N° de dossier 2404354

1. Règles applicables :

Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2024-2025 édictées par la FFBAD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

2. Juge-Arbitre Principal :

Le Juge-Arbitre principal sera M. MOGLIA ADRIEN

Le GEO principal sera M Aumjaud Ludovic.

3. Conditions de participation :

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBAD du CODEP 66 de badminton Jeunes (benjamin à cadets) en simple uniquement. Les joueurs des autres départements peuvent y participer, mais ne seront pas prioritaires.

Tous les joueurs mineurs (H/F) doivent être accompagnés d'un adulte (responsable légal ou accompagnant club) durant toute la compétition ou la présence du joueur dans le gymnase, ainsi que remplir la feuille d'autorisation parentale contenant leurs coordonnées (Annexe 1)

4. Vérification des licences :

Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la fédération. Dans le doute, le comité d'organisation se réserve le droit, avec l'accord des Juges-Arbitres, de refuser une inscription.

5. Droit d'inscription :

Tous les joueurs participant au tournoi doivent s'être acquittés du droit d'inscription auprès du BBC (12 Euros, part fédérale incluse). Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

6. Limitation des participants :

Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants pourra être limité. Le

comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux.

7. Date limite d'inscription :

La date limite d'inscription est fixée au **18 Avril 2025**.

La date de prise en compte du CPPH sera le **24 Avril 2025**

Les tableaux seront constitués le **25 Avril 2025** avec, pour les tableaux (dans la mesure du possible), une 1ère phase en poules (2 sortants par poule de 3 et 2 sortants par poule de 4) suivie d'une 2nde phase en élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec les Juges-Arbitres, de modifier le nombre de sortants par poule.

8. Modification des catégories :

Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de scinder, regrouper ou supprimer des catégories en fonction du nombre d'inscrits.

9. Modification des poules :

Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de modifier les poules ayant un ou plusieurs absents à condition de ne pas fausser le ou les tableaux modifiés.

10. Horaires des matches :

Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision des Juges-Arbitres. Les matches pourront être annoncés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voir plus après l'accord des joueurs concernés).

11. Absence pendant la compétition :

Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler aux Juges-Arbitres.

12. Délai de préparation :

Après l'annonce de leur match, les joueurs auront 3 minutes pour se préparer et effectuer le test des volants. Passé un délai de 5 minutes, tout joueur absent pourra être déclaré W.O. par les Juges-Arbitres.

13. Matériel du joueur :

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

14. Tenue obligatoire :

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BAD, est exigée sur les terrains.

15. Temps de repos :

Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes.

16. Fourniture des volants :

Les volants sont à la charge des joueurs durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus pour les joueurs classés seront ceux mis en vente dans la salle, à savoir les "**perfly 930**", puis les « **Yonex Mavis 500** » pour les joueurs non classés.

17. Arbitrage des matches :

Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, excepté pour les finales des différents tableaux, dans la mesure où des arbitres seraient présents dans la salle.

18. Faute ou let sur infrastructure fixe :

Tout volant touchant une infrastructure fixe sera annoncé faute en cours de jeu et let au service, avec un maximum de 2 remises en jeu successives. Tout volant touchant un filin sera annoncé let en jeu, comme au service.

19. Dopage et médication :

Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler aux Juges-Arbitres avant son 1er match.

20. Responsabilité du club :

Le Badminton Club de BAGES décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident en dehors des matches.

21. Droit à l'image :

Des photos peuvent être prises pendant le tournoi. Elles seront diffusées sur le site

et Facebook, et utilisées à des fins de promotion du sport. La participation au tournoi vaut accord de droit à l'image.

Bon tournoi à tous !